



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Rebond des cas de méningites à méningocoques

Question écrite n° 5204

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur la recrudescence des infections invasives à méningocoque. En 2023, 560 cas ont été recensés, soit une augmentation de 72 % par rapport à 2022. Si la vaccination contre le sérotype C, obligatoire depuis 2018, semble avoir réduit de manière significative la prévalence de ce sérotype (moins de 1 % des cas en 2023), d'autres sérotypes connaissent une augmentation inquiétante. C'est notamment le cas du sérotype B qui représente 44 % des infections, tandis que les sérotypes W et Y sont respectivement à l'origine de 29 % et 24 % des cas. Par ailleurs, la gravité de ces infections est alarmante. En 2023, 18 % des cas ont évolué vers un *purpura fulminans*, une forme foudroyante de la maladie et la létalité reste élevée : 19 % pour le sérotype W (31 décès), 7 % pour le sérotype B et 8 % pour le sérotype Y. Aussi, elle souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement pourrait mettre en œuvre pour remédier à cette crise.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5204

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Santé et accès aux soins](#)

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2025